

**À quoi sert  
ma cotisation  
syndicale?**

# Oser avec la CSN

- Depuis sa fondation en 1921, la Confédération des syndicats nationaux a toujours été au cœur des luttes sociales et syndicales. Son histoire est intimement liée à celle du Québec.
- Engagée sur les questions de développement durable, la CSN pratique un syndicalisme qui se déploie à la fois sur le front syndical, soit la défense et la promotion des droits des travailleuses et des travailleurs, et sur celui de l'action politique. Elle s'investit aussi pour l'avancement des droits humains et sociaux.

■ La CSN est constamment en mouvement pour favoriser un développement harmonieux du Québec, tant au plan économique, social, qu'environnemental. Ses stratégies visent l'amélioration des conditions de travail, des programmes sociaux et des services publics ; la création d'emplois ; le développement des régions dans le respect de l'environnement ; l'amélioration des conditions de vie de leur population ; la réduction des inégalités socio-économiques et un meilleur partage de la richesse.

■ Au fil de son histoire, la CSN a été à l'origine de la création de plusieurs institutions de développement économique : la Caisse d'économie solidaire, Bâtirente, MCE Conseils, Fondation, Filaction, Neuvaction et la Caisse d'économie Le Chaînon. Ce réseau d'institutions vise à relever un triple défi : l'emploi, la démocratisation de l'économie, enfin, l'utilisation de l'épargne collective. Ayant à cœur de conjuguer autrement l'économie, le social et l'environnement, le Réseau CSN pour un développement durable, solidaire et socialement responsable déploie son action partout au Québec.

■ Autonomie, démocratie et solidarité, telles sont nos valeurs. Et ces valeurs, nous voulons les partager le plus largement possible avec nos membres, mais aussi à travers nos alliances et nos solidarités tant québécoises, continentales qu'internationales.

- Et c'est grâce aux milliers d'hommes et de femmes, qui contribuent par leur militantisme à faire de la CSN un mouvement dynamique et ouvert, que nous réussissons à changer les choses. C'est cela, la force de la CSN. Chaque syndicat, chaque membre constitue un maillon essentiel de la confédération. La vigueur de notre organisation et sa capacité d'intervenir pour influencer le cours des choses, nous les devons à nos syndicats. Ils sont la source de cette force qui, jour après jour, améliore les conditions de vie et de travail des Québécoises et des Québécois. C'est avec eux que se confirme quotidiennement notre engagement à travailler pour réaliser des avancées sociales profitables également à toutes celles et à tous ceux qui n'ont pas la capacité de se regrouper. Nos syndicats, nos fédérations et nos conseils centraux, réunis au sein de la CSN, constituent un facteur important de changement et de progrès pour la société québécoise. Ils sont un frein à tous ceux qui voudraient voir reculer les solidarités.



- Claudette Carbonneau  
Présidente de la CSN

# La CSN

- La CSN se compose de plus de 300 000 travailleurs répartis en 9 Fédérations.



# Les 9 fédérations de la CSN



# Affiliation CSN

- Quand un syndicat s'affilie à la CSN, il devient membre des 3 composantes de la CSN qui sont:
  - La confédération
  - La fédération
  - Et le conseil central
  - Il doit donc payer des per capita à ces 3 organismes. Le reste constitue la caisse locale du syndicat.

# COMMENT SONT RÉPARTIE VOS COTISATIONS

SI LES COTISATIONS SONT DE 1.8% CELA VEUT DIRE QUE SUR CHAQUE TRANCHE DE \$100 DE SALAIRE BRUT, L'EMPLOYEUR RETIENT 1.80 \$ DE COTISATION. QUI EST DIVISÉ COMME SUIT

0.48\$

SSSSA-É

0.08\$

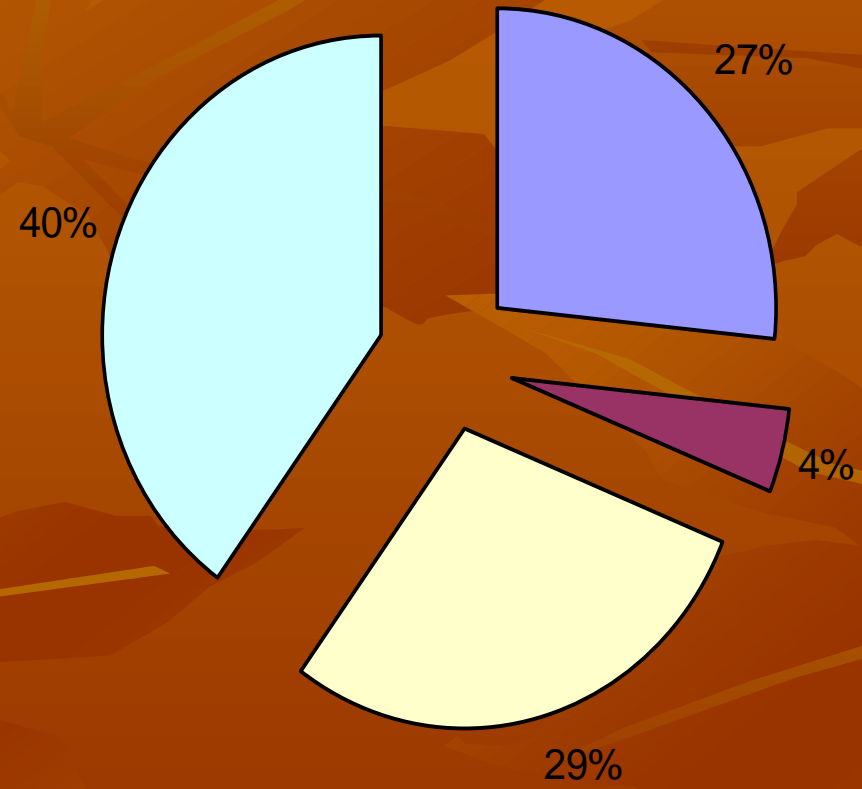
CONSEIL CENTRAL

0.72\$ À LA CSN

CONFÉDÉRATION

0.52\$ FSSS

FÉDÉRATION



■ SSSSA-É ■ CONSEIL CENTRAL □ LA FSSS □ CSN

# Exemple

- Nous payons 1.8% de notre salaire en cotisation syndicale.(ce % est voté en assemblée)
- À chaque 100\$ gagné, l'employeur retient 1.80\$.
- Ce \$ est divisé de la façon suivante
  - \$ 0.72 va la CSN (0.72% qui est calculé sur le salaire brut gagné en excluant les primes et le temps supplémentaire, ainsi que \$ 0.52 à la fédération (FSSS)
  - \$ 0.08 au conseil central (Cœur du Québec)
  - Il reste \$0.48 pour le syndicat local.
- Si le % était augmenté, le surplus demeure au syndicat locale, les per capita que l'on verse à ces 3 organismes sont fixes.

# La Confédération

- C'est la Confédération des Syndicats Nationaux, elle regroupe tous les syndicats affiliés CSN.
- Elle s'emploie à défendre la cause des travailleurs(es) à l'échelle nationale sur les grands dossiers interpellant les décideurs, les gouvernements, les employeurs, les groupes sociaux, etc.

# La fédération (FSSS)

- La Fédération, c'est la CSN sectorielle.

Elle a la responsabilité d'assumer les négociations et l'application des conventions collectives, de fournir des services pour la défense des griefs, de même que la formation qui se rattache à ces fonctions.

- Elle suit de près l'évolution des relations de travail.
- Elle établit les politiques de négociation propres aux secteurs qu'elle représente
- Elle a la responsabilité de la santé et sécurité du travail et la formation a cette égard.
- En résumé elle s'occupe de la défense et des intérêts professionnels de ses membres et elle les représente auprès des instances nationales qui les concernent.

# Le conseil central

- Le conseil centrale c'est la CSN régionale qui regroupe tous les syndicats CSN d'une même région, il a pour mandat:
- La syndicalisation de nouveau groupe.
- La formation des membres
- L'organisation de luttes pour la défense des droits sociaux, la solidarité régionale en appui aux négociations, aux campagnes et aux grands dossiers politiques de la CSN.

# Les cotisations prélevées sur vos paies, servent à financer les services suivants:

- La mobilisation
- La La négociation
- La formation
- La recherche
- La documentation participation aux congrès
- Financer les batailles que l'assemblée générale aura décidé de mener.
- Sert aussi à venir en appui aux autres syndicats en conflits.
- D'appui à la syndicalisation
- De ressources en santé sécurité et en environnement
- Des services juridiques
- De comptabilité et vérifications des livres comptables
- La distribution
- L'information (site web csns)
- Services des impressions
- La condition féminine
- Relations internationales

# Organigramme de la CSN

## Conseil central

Comité executif  
Conseil syndical  
Assemblée générale  
Congrès

## Syndicat SSSA-É

Comité executif  
Conseil syndical  
Assemblée générale  
Assemblée générale annuelle

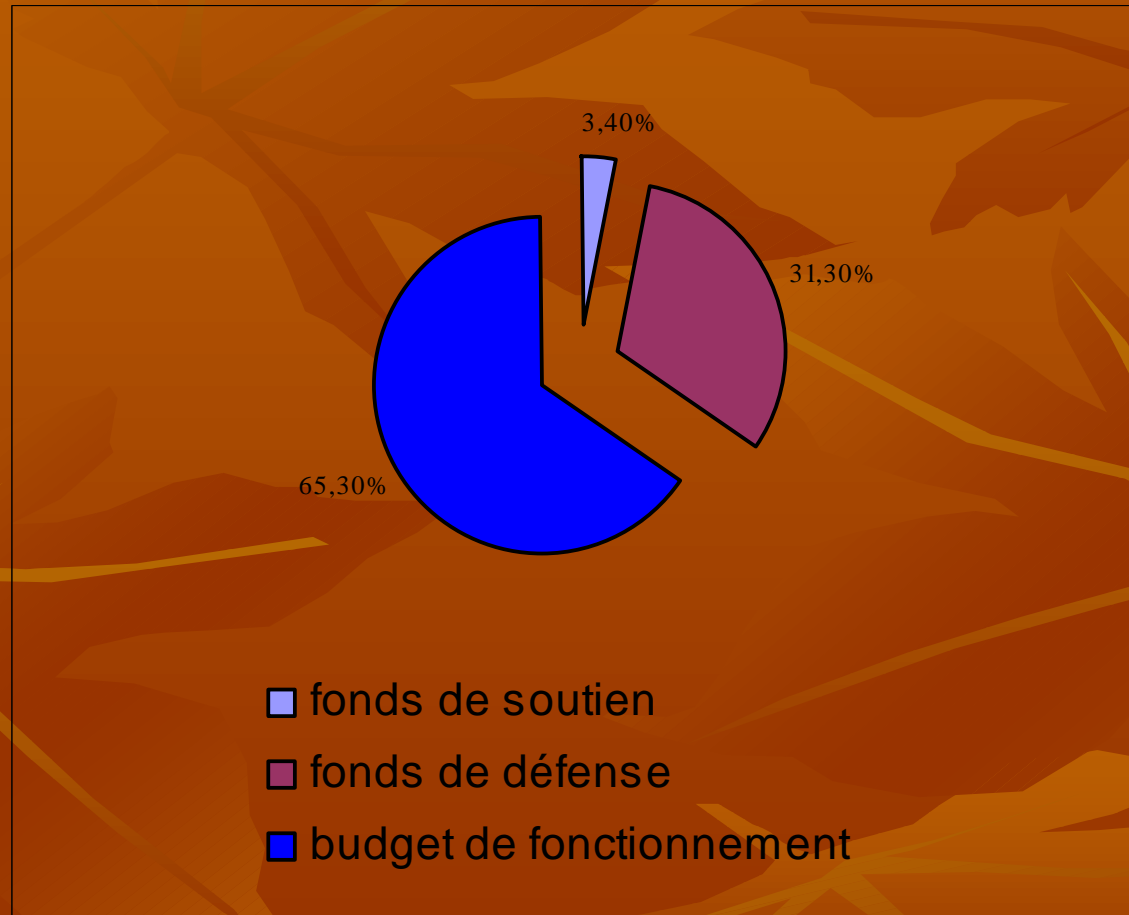
## Fédération

Comité exécutif  
Bureau fédéral  
Conseil fédérale  
congrès

## Confédération

Comité exécutif  
Bureau confédéral  
Conseil confédéral  
Congrès

# Répartition budgétaire de la CSN



# Budget de fonctionnement 65.3%

- Ce fonds sert principalement à défrayer les dépenses courantes de la CSN soit:
- Les dépenses relatives aux services généraux, aux services régionaux des conseils centraux
- À la tenue des instances
- Aux salaires des personnes élues de même qu'à ceux du personnel salarié de la confédération de toutes les régions.

## Fonds de soutien 3.4%

- Ce fonds est une caisse de secours pour venir en aide au fonds de défense professionnelle ou au budget de fonctionnement lorsque nécessaire.
- Il sert à répondre à des événements inattendus ou a des situations nouvelles.
- C'est une réserve en cas de coups dur.

# Nos outils économique

- Les caisses d'économie CSN
- Bâtirente
- Fondation
- Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi.
- SSQ-VIE
- Et plus..